

Horaires d'accueil les autres jours :

- du mardi au jeudi : 9h à 12h et de 14h à 17h *
- vendredi : 9h à 12h et de 14h à 16h30 *

(* il est conseillé de venir 1/2h avant en cas d'affluence)

SERVICE du LOGEMENT

☎ : 01.45.17.42.39. et 01.45.17.42.04.

CONSTITUTION D'UNE
PREMIERE DEMANDE DE LOGEMENT
OU D'UN RENOUVELLEMENT

☞ **PIECES A FOURNIR**

SI RENOUVELLEMENT, NE PAS OUBLIER :

- l'attestation de délivrance du numéro unique départemental
- le récépissé d'attestation d'inscription d'une demande au fichier préfectoral (chiffres débutant par 94 028...)

IDENTITE ET ETAT CIVIL :

- Pièce d'identité du demandeur et de son conjoint
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de chaque enfant
- Justificatif de divorce ou de séparation.

DOMICILIATION :

- *Si vous êtes locataire :* 3 dernières quittances de loyer et **contrat de bail**
- *Si vous êtes ou étiez propriétaire :* Acte de propriété et promesse de vente
- *Si vous êtes hébergé :* Attestation d'hébergement et dernière quittance de loyer du locataire qui vous héberge ; si la personne est propriétaire : une facture

RESSOURCES :

- Avis d'imposition ou de non imposition pour **2007**
- 3 dernières fiches de paie et **contrat de travail**
- Attestation du comptable de revenus mensuels estimés (pour les professions libérales ou artisans)
- Dernière notification de l'ASSEDIC
- Autres justificatifs de revenus : retraites principales et complémentaires, pension d'invalidité, Allocation Adulte Handicapé, Revenu Minimum d'Insertion, Bourse d'étude
- Prestations Familiales : attestation de la Caisse d'Allocations Familiales **de moins de 3 mois.**

CHOIX des COMMUNES (3 au maximum)

94480 ABLON	94700 MAISONS-ALFORT
94140 ALFORTVILLE	94520 MANDRES les ROSES
94110 ARCUEIL	94440 MAROLLES en BRIE
94470 BOISSY ST-LEGER	94130 NOGENT sur MARNE
94380 BONNEUIL	94370 NOISEAU
94360 BRY sur MARNE	94310 ORLY
94230 CACHAN	94490 ORMESSON
94500 CHAMPIGNY sur MARNE	94520 PERIGNY
94220 CHARENTON	94150 RUNGIS
94430 CHENNEVIERES sur MARNE	94160 SAINT-MANDE
94550 CHEVILLY la RUE	94440 SANTENY
94600 CHOISY le ROI	94100 SAINT-MAUR des FOSSES
94000 CRETEIL	94410 SAINT-MAURICE
94120 FONTENAY sous BOIS	94370 SUCY en BRIE
94260 FRESNES	94320 THIAIS
94250 GENTILLY	94460 VALENTON
94200 IVRY sur SEINE	94440 VILLESORES
94340 JOINVILLE le PONT	94800 VILLEJUIF
94270 KREMLIN BICETRE	94290 VILLENEUVE le ROI
94510 LA QUEUE en BRIE	94190 VILLENEUVE ST-GEORGES
94170 LE PERREUX	94350 VILLIERS sur MARNE
94420 LE PLESSIS TREVISE	94300 VINCENNES
94240 L'HAYE les ROSES	94400 VITRY sur SEINE
94450 LIMEIL BREVANNES	

CRETEIL-HABITAT – SERVICE du LOGEMENT

7, rue des Ecoles

B.P. 35

94001 CRETEIL cedex

Horaires d'accueil des demandeurs de logement :

Lundi : sur rendez-vous uniquement

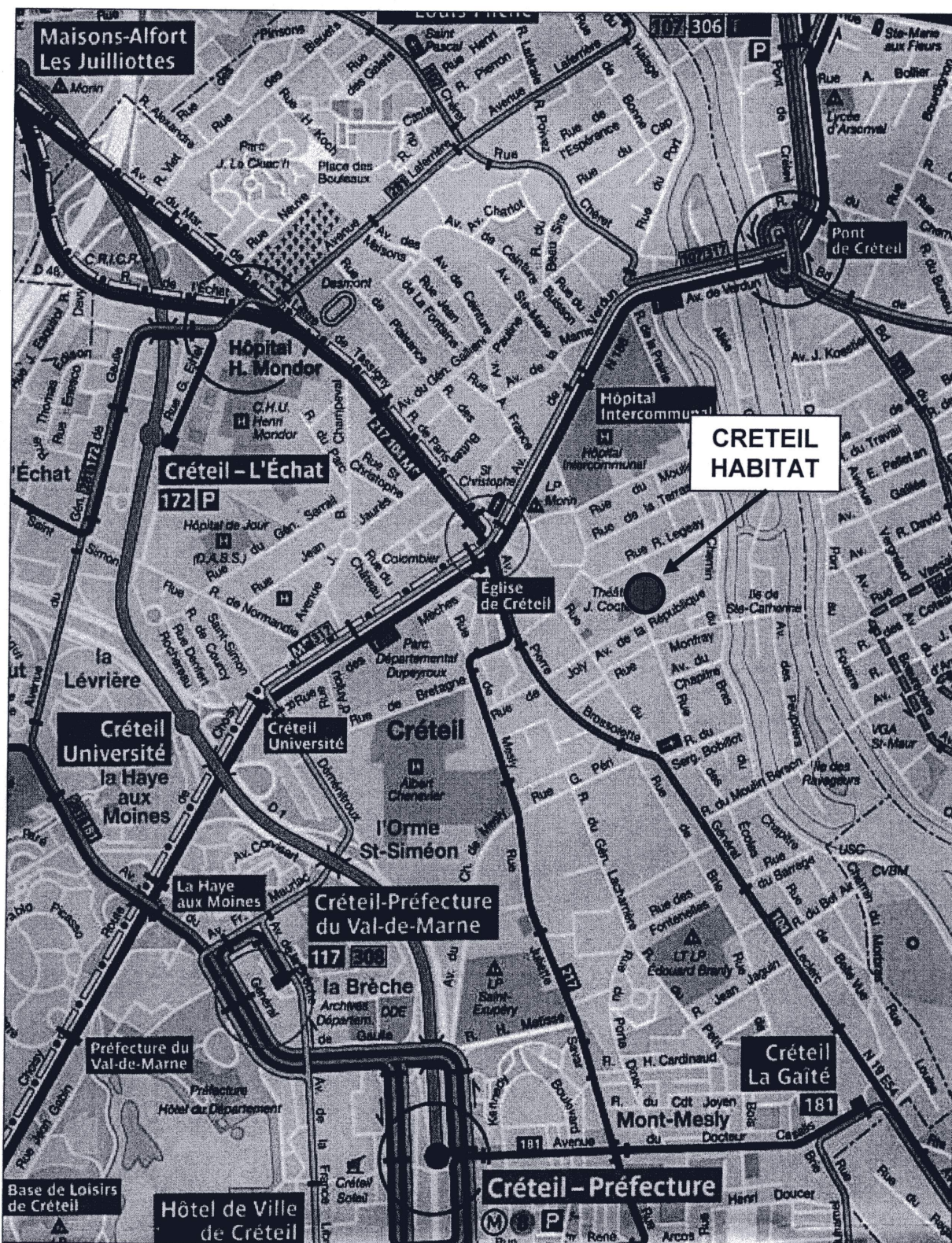
Mardi, Mercredi, Jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h00 *

Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30 *

** il est conseillé de se présenter ½ heure avant l'heure indiqué (en cas d'affluence)*

CRETEIL HABITAT (OPH de Créteil, SEMIC)

7, rue des Ecoles, 94000 Créteil, ☎ 01.45.17.40.00.



- Autoroute A 86 : sortie ECHAT / CHU HENRI MONDOR
- Métro : Créteil Université + bus 317 ou TVM (arrêt Eglise de Créteil)
Maisons-Alfort Les Juilliottes + bus 104 ou 217 (arrêt Eglise de Créteil)
- Autobus : Lignes 317, 104, 217 et TVM, (arrêt Eglise de Créteil)
- R E R : Saint-Maur/Créteil, puis bus TVM, (arrêt Eglise de Créteil)